

## Coordonnateurs Réseau Appui Autisme - Département Nord

### INSPECTIONS ASH

#### AVESNES - VALENCIENNES

Reinold MASURE : Inspecteur de l'Éducation Nationale  
ce.0592766l@ac-lille.fr - 03 27 61 09 63

*Fabienne GRISART : Avesnes*  
*Mélaïne GINGALI : Valenciennes*

#### DOUAI CAMBRAI ASH

Vincent LOGEON : Inspecteur de l'Éducation Nationale  
ce.0594801y@ac-lille.fr - 03 27 71 22 02

*Vincent PAMART (Douai) :*  
*Pascal SILVAIN (Cambrai) :*

#### DUNKERQUE - FLANDRES

Marc BAECKEROOT : Inspecteur de l'Éducation Nationale  
ce.0595960h@ac-lille.fr - 03 28 66 58 60

*Mickaëlla DACOSSE (Dunkerque) :*  
*Armelle LECONTE (Flandres) :*

#### LILLE

Eric MOLLET : Inspecteur de l'Éducation Nationale  
ce.0595716t@ac-lille.fr - 03 20 58 18 61

*Isabelle GYLBERT :*  
*Laëtitia LIBROUAC*

#### ROUBAIX - TOURCOING

Fabienne PUIG - Inspectrice de l'Éducation Nationale  
ce.0592794s@ac-lille.fr - 03 28 38 89 66

*Valérie KETELS :*  
*Annie LOOTVOET :*

#### DSDEN de LILLE

Christine MAIFFRET : Inspectrice de l'Éducation Nationale  
ce.0592785g@ac-lille.fr - 03 20 62 30 89

Agnès PHILIPPE - 03 20 62 32 16

#### Centre Ressource Autisme Lille

Anne COQUET - coordonnatrice Réseau Second degré  
anne-maryse-fra.decottignies@ac-lille.fr  
07.82.02.69.29

Catherine LEROY - coordonnatrice Réseau Premier degré  
catherine.leroy5@ac-lille.fr  
07 68 20 91 46

#### Médecin Éducation Nationale

Docteur Bernadette LEBLOND :  
bernadette.leblond@ac-lille.fr

## CONTEXTE

### Troisième Plan ministériel Autisme 2013-2017

La Haute Autorité de Santé a estimé, sur la base des études internationales, qu'1 enfant sur 150 en France serait concerné par l'autisme.

Parmi les enfants porteurs de Troubles Envahissants du Développement scolarisés, les deux-tiers d'entre eux le sont en milieu ordinaire, à temps complet, ou à temps partagé.

Pour faire face à certaines difficultés liées à leur accueil, des personnes ressources de proximité sont mobilisables par des professionnels des établissements scolaires (maternelle - primaire - collège - lycée).

### Ressources :

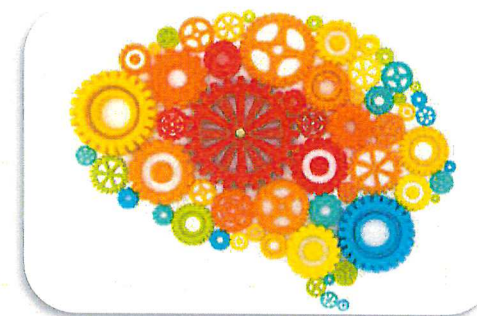
Site du Ministère de la Santé : 3<sup>ème</sup> plan ministériel autisme2013-2017

Circulaires interministérielles des 8 mars 2005 - 30 août 2013 - 17 juillet 2014... consacrées à l'autisme et aux troubles qui lui sont apparentés

académie  
Lille

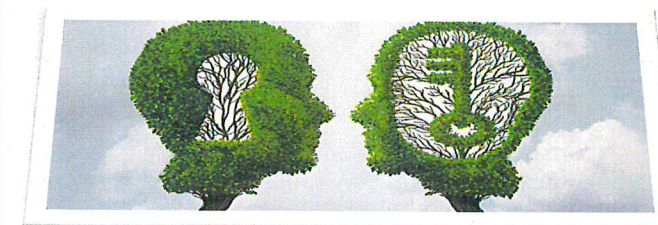
RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

centre ressources  
autismes  
NORD - PAS DE CALAIS



## RASTED 059

Réseau d'Appui aux enseignants  
pour la Scolarisation des Elèves porteurs de  
Troubles Envahissants du Développement



## POURQUOI LE RESEAU ?

Favoriser la scolarisation des élèves **diagnostiqués** comme ayant des Troubles Envahissants du Développement (TED).

Améliorer les conditions d'accueil et d'inclusion en milieu scolaire.

**Apporter de l'aide quand les intervenants extérieurs** (Centre Médico Psychologique - CAMSP - SESSAD - libéraux...) **n'offrent pas de réponses pédagogiques.**

\*\*\*\*

Aller à la rencontre d'une équipe d'école, d'enseignants, pour écouter, échanger, partager, aider, adapter les pratiques pédagogiques et matérielles.

\*\*\*\*

Mieux coordonner les interventions et développer des partenariats (équipe éducative - enseignant référent - psychologues de l'Education Nationale - médecins de l'Education Nationale...)

## COMMENT FONCTIONNE LE RESEAU ?

- 1) **Un professionnel de l'Education Nationale** (enseignants, psychologues de l'Education Nationale, directeurs...) contacte **par courriel**, le coordonnateur du secteur (voir liste au dos)
- 2) Dans un délai de 15 jours, **prise de contact** du coordonnateur avec l'établissement scolaire : recueil de données d'une durée de 30 minutes.
- 3) **Entretien** avec l'enseignant d'accueil et/ou **observation** en classe.
- 4) **Restitution** à l'enseignant des adaptations répondant aux besoins de l'élève.

## QUELLES AIDES POUR LES ENSEIGNANTS ?

**Ecouter, rassurer, accompagner les membres de l'équipe éducative.**

**Valoriser** les pratiques efficaces déjà mises en œuvre.

**Inform**er et apporter des éléments de connaissance des répercussions du handicap sur les apprentissages.

**Proposer** des aménagements pédagogiques et matériels adaptés aux besoins de l'élève.

**Présenter** des outils, des références, des ressources.